

Le respect de notre environnement scolaire, de la maternelle au B.T.S. : mise en place expérimentale d'une coordination de réseau d'établissements

Marie-Françoise BOSSIS, Élisabeth BRUNET DE LA GRANGE

Ensemble Scolaire Niortais
BP 229
79007 Niort cedex

Résumé :

Depuis 2 ans, les établissements catholiques d'enseignement de la maternelle à l'enseignement supérieur du secteur de Niort ont initié une démarche expérimentale de mise en place d'agendas 21 scolaires concertés.

Soucieux de prendre en compte le parcours scolaire de l'élève dans sa transversalité, un comité de pilotage coordinateur a démarré par une sensibilisation des élèves à travers notamment un conseil des ambassadeurs agenda 21.

Le questionnement a ainsi été formulé :

- Quelle cohérence en matière de gestion environnementale du lieu de vie scolaire allons-nous initier ?
- Quel citoyen engagé et responsable voulons-nous accompagner ? »

Mots-clés : conseil des ambassadeurs, coordination, transversalité, agir ensemble

1. COORDINATION AGENDA 21 SCOLAIRE SUR LE RESEAU D'ETABLISSEMENTS DU SECTEUR

Ce projet s'adresse à des élèves scolarisés dans des établissements catholiques d'enseignement en milieu urbain ou péri-urbain d'une petite ville de province française (Niort dans le département des Deux-Sèvres située à environ 60 km de La Rochelle). Globalement ce projet vise la formation de citoyens éclairés conscients des enjeux critiques concernant le maintien de la vie sur la planète. Ils favorisent le développement d'un esprit critique et de compétences conduisant à l'engagement et à la prise de décision ancrés dans une conscience responsable et solidaire.

Il s'agit de créer un lieu de confrontation, de mise en cohérence de nos pratiques.

Il ne s'agit pas de faire plus, d'alourdir les procédures et de multiplier les projets mais d'organiser ce que nous faisons pour que cela prenne sens pour l'enfant, le jeune qui va dans la majorité des cas passer successivement dans nos établissements.

1.1 Historique :

- En juillet 2005 : l'ensemble des enseignants des écoles élémentaires (maternelles et primaires) est invité à participer à une formation de deux jours « EEDD et démarche scientifique » avec comme thématique d'entrée « l'eau ».

Cette même année, puis la suivante, des enseignants volontaires en collège et en lycée suivaient diverses journées d'information en EEDD.

- Les différentes écoles ont engagé des projets en EEDD sur des thématiques différentes et nous avons prévu une journée en mars 2007 pour regrouper les enfants des différentes écoles afin qu'ils puissent échanger et présenter le fruit de leur travail et de leur engagement.

- L'école Ste Thérèse et l'école Ste Macrine se sont engagées dans la démarche éco-école, et en mai-juin ont signé l'engagement : la Charte éco-école. Leur candidature a été retenue par la FEEE (Fédération Européenne pour l'Education à l'Environnement).

- L'école Ste Thérèse fait partie de l'Ensemble Scolaire Niortais (ESN) qui regroupe une école élémentaire, deux collèges, un lycée d'enseignement général, Technologique et professionnel, un centre de formation par alternance post-bac et un institut supérieur (BTS tertiaire et industriel).

Le projet de l'école a été présenté en réunion de direction aux différents chefs d'établissements et responsables pédagogiques de l'ESN en mai. Cela a provoqué un échange entre les membres et chacun a pu partager les initiatives et actions déjà engagées à son niveau d'enseignement. La décision a donc été prise de créer une coordination pour repenser la question de l'EEDD en tenant compte du parcours de l'élève et pour œuvrer dans la cohérence de l'institution.

À la même période, la démarche d'agenda 21 scolaire a été présentée en réunion de bureau de l'organisme de gestion de l'ensemble scolaire (OGEC) : instance décisionnelle pour toutes les questions relatives à l'entretien des locaux et au fonctionnement des établissements.

- En septembre, le jour de la pré-rentrée, nous avons présenté la démarche d'agenda 21 scolaire à l'ensemble des personnels enseignants, administratifs, d'entretien,... Un appel aux volontaires a été fait pour créer un comité de coordination pour l'ensemble scolaire.

- Fin septembre : 1^{ère} rencontre du comité de coordination.

Echanges des projets en cours ou prévus pour l'année scolaire. Décision d'organiser un conseil des ambassadeurs agenda 21 qui réunirait des représentants enfants et jeunes des classes de la maternelle au BTS. L'objectif étant de sensibiliser l'ensemble des élèves, de mutualiser les actions et de mettre de la cohérence dans le fonctionnement des établissements en terme de gestion environnementale.

Une thématique commune sur la gestion des rejets a été proposée mais elle n'est nullement exclusive puisque certains établissements étaient déjà engagés dans des projets différents (biodiversité, le cycle de l'eau, ...)

- mi-octobre : Le chef d'établissement d'un collège interpelle sur le fait que les autres écoles élémentaires (qui abondent les effectifs des collèges à l'issue du CM2) n'étaient pas associées à cette dynamique alors que des projets sont déjà engagés dans ces écoles. Après en avoir référé au chef d'établissement coordinateur, une invitation est adressée à toutes les écoles élémentaires du secteur pour les inviter à participer à la prochaine réunion du comité de coordination prévue début novembre.

- 30 novembre : conseil des ambassadeurs

1.2 Le Conseil des ambassadeurs Agenda 21 : descriptif

La coordination a rapidement proposé la création d'un Conseil d'Ambassadeurs Agenda 21 appelés aussi Ambassadeurs Environnement. Il regroupait 60 jeunes volontaires de la maternelle au B.T.S. et des enseignants de chaque niveau d'enseignement.

L'objectif de ce temps fort était de créer une culture commune entre tous les établissements et de confier une mission à chaque participant. Une dynamique collective était amorcée sur le secteur.

Le premier Conseil a eu lieu sur le site du lycée et devait durer une heure au plus, compte tenu du jeune âge de nombreux enfants. Après un discours introductif officiel et une sensibilisation aux

problèmes du gaspillage au moyen d'un court film d'animation (accessible à nos plus jeunes ambassadeurs âgés de 4 ans 1/2), des groupes d'élèves de tous âges et d'écoles différentes se sont constitués. Ils ont dressé un état des lieux des pratiques existantes dans leur établissement en matière de protection de l'environnement et ont envisagé des améliorations possibles, un ou deux gestes symboliques à faire dans l'année pour continuer à modifier les comportements tout en sachant que chaque site avait la liberté de faire des actions spécifiques.

Chaque participant s'est vu remettre de façon officielle un badge d'ambassadeur. La mission confiée à chaque jeune a été précisée : être des veilleurs du respect de l'environnement dans leur établissement et des acteurs engagés.

Les plus grands, élèves du lycée et étudiants, étaient chargés de l'animation de ces forums et de la restitution des informations obtenues au bout de 30 minutes d'échanges.

Les parents pouvaient assister au discours et au film pour pouvoir faciliter la communication parents-enfant à la maison à la suite de cette manifestation. Par contre, afin de ne pas perturber l'échange entre jeunes, la famille était conviée à visionner un film et découvrir une exposition sur le thème du développement durable dans une salle annexe.

1.3 Le Conseil des ambassadeurs Agenda 21 : bilan

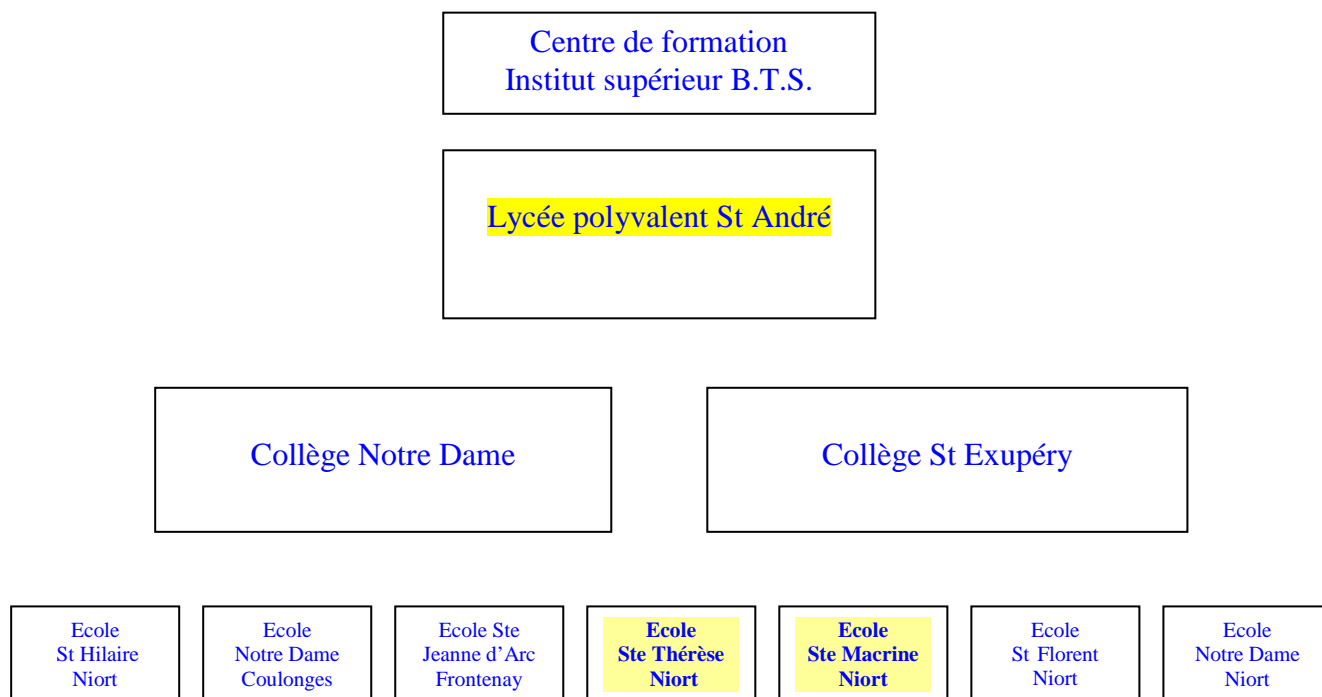
L'ensemble des jeunes semblait parfaitement sensibilisé aux problèmes de l'environnement. L'état de la planète leur paraissait inquiétant : les ressources naturelles s'épuisent tandis que les déchets s'amoncellent. Il leur semblait important d'agir à leur niveau.

Cependant au cours des échanges, il apparaissait que tous les établissements ne s'investissaient pas de la même façon. En effet les écoles maternelles et primaires avaient déjà mis en place de nombreuses actions pour répondre entre autres à la problématique du tri des déchets contrairement aux collèges et au lycée.

Quelques exemples : affiches de sensibilisation ; poubelles spécifiques pour le papier et le plastique dans les classes, tri des déchets à la cantine ; élèves désignés pour ramasser les papiers sur la cour ; réutilisation du papier sous forme de brouillon...

Voici les remarques et les suggestions formulées par nos jeunes ambassadeurs. Elles constituaient un instantané de leurs préoccupations en matière de gestion des déchets :

- ramasser les papiers dans la cour
- avoir des poubelles de différentes couleurs dans les classes
- vérifier qu'il y ait les bons déchets dans les bonnes poubelles
- installer des bacs pour récupérer les piles usagées, les cartouches d'imprimantes vides
- réutiliser les vieilles feuilles qui ne sont pas écrites recto-verso comme brouillon
- sensibiliser les enseignants pour réduire l'utilisation de photocopies
- informer le personnel de cantine pour réduire les quantités de nourriture pour éviter qu'elle soit jetée
- faire le tri des déchets au self
- acheter avec le moins d'emballage possible
- jeter les chewing-gums dans les poubelles et non par terre
- pour communiquer, utiliser les tableaux le plus possible
- économiser l'eau
- économiser l'énergie (lumière dans les salles, veille d'ordinateur, chauffage trop élevé dans les salles)



1.4 Le Conseil des ambassadeurs Agenda 21 : prolongement

- Un second conseil des ambassadeurs a eu lieu fin mai sur le site du collège Notre-Dame cette fois-ci. Cette rencontre devait permettre d'évaluer les projets qui avaient été menés, de mettre en commun et de valoriser les initiatives des jeunes par une production commune. C'était aussi l'occasion de communiquer vers le tout public pour faire connaître ce qui se vivait dans les établissements.

- Devant le succès de cet engagement, et pour répondre à la demande des élèves qui souhaitent poursuivre leur rôle d'ambassadeur cette année, nous avons reconduit l'opération en prenant soin de varier les sites des rencontres. Toutes les écoles initialement investies dans le projet ont renouvelé. Ce sont des moments riches au niveau de l'échange des jeunes et des adultes. C'est également un moment important de sensibilisation à destination des parents accompagnateurs qui sont fiers de leur enfant.

- La question des rejets dans les restaurants scolaires va être abordée prochainement avec les responsables de ce service et nos ambassadeurs notamment en ce qui concerne les restes de repas, le pain, l'eau restant dans les pichets à la fin des repas.

2. Dimension réflexive du projet

2.1 Les points forts de ce projet

- Nous avons retenu en premier lieu la facilité avec laquelle les jeunes enfants et les adolescents, voire des jeunes adultes, se sont « mixés ». Les échanges se sont faits naturellement, sans inhibition.
- L'impatience des élèves pour faire aboutir de nouvelles actions
- L'émulation créée par ces rencontres et l'intérêt de la mission confiée aux jeunes ont créé un véritable engouement. Les élèves ont, de ce fait, sollicité la reconduction du Conseil pour l'année suivante.
- Le temps d'accueil proposé aux parents accompagnateurs parallèlement au Conseil des Ambassadeurs a été très apprécié car il a permis par la suite un réel échange à la maison.
- L'implication des chefs d'établissement est incontournable pour initier une telle démarche.

Pour ce qui est de l'adoption de la démarche au niveau de l'ensemble scolaire par le directeur coordinateur Mr Chartier, la validation du projet par la FEEE, reconnaissance officielle par un organisme extérieur identifié, a eu un impact considérable. Cela a donné du crédit à ce que nous avons déjà réalisé et projeté. Le directeur coordinateur a accueilli les jeunes au premier conseil des ambassadeurs.

2.2 Les points faibles et les points de vigilance

Une des difficultés majeures de ce projet a été de mobiliser les élèves les plus grands, ceux-ci étant déjà fortement préoccupés par des projets divers (examens, PPCP, TPE, Orientation, stages, vie personnelle...)

En outre, l'implication des adultes qui ont accepté de s'engager au démarrage du projet s'essouffle et donc le maintien de la mobilisation de tous les acteurs demeure une préoccupation constante. Il a fallu reprendre la justification des objectifs d'une mise en réseau à plusieurs reprises.

Le comité de pilotage de chaque établissement fonctionne de manière aléatoire et n'a pas été investi par toutes les catégories d'acteurs de l'établissement (personnel d'entretien, secrétariat, comptabilité, parents...). Nous n'avons à ce jour pas identifié tous les freins qui limitent la participation de chacun. Nous souhaitons élaborer une stratégie pour rassurer les personnes que la démarche expérimentale insécurise.

Aucune décharge horaire n'existe pour le moment pour mener à bien cette coordination. Ce manque de disponibilité en temps rend le suivi de la mise en place plus laborieux.

2.3 Travail sur les représentations et les valeurs

Un travail de clarification des représentations initiales et les valeurs associées a pu se faire grâce à l'intervention d'un membre du GRAINE Poitou-Charentes (Groupe Régional d'animations et d'initiatives en Education à l'Environnement) au début de la deuxième année, pour la réinitialisation du projet. Cette intervention a permis de remobiliser les adultes.

2.4 Gestion du temps

Dans les faits, 3 écoles n'ont pas participé au conseil des ambassadeurs, non par manque d'intérêt mais par le fait que la proposition est arrivée dans des délais trop courts. La possibilité de rejoindre le groupe de coordination à tout moment a été exprimée.

Nous ne voulons cependant pas alourdir les procédures et multiplier les projets. Le message qui a été transmis aux écoles est de créer un lieu de confrontation, de mise en cohérence de nos pratiques sans que cela occasionne de travail supplémentaire comme nous l'avons mentionné en introduction. L'axe de l'EEDD a été choisi en mars 2008 comme porte d'entrée pour un travail spécifique sur le socle commun.

En conclusion :

Afin d'engager une démarche au niveau du fonctionnement de l'établissement dans tous les secteurs d'activités (pédagogique, entretien des locaux, restauration, service d'achat...), nous sommes dans une recherche de partenariat auprès d'acteurs ayant développé des compétences dans la gestion environnementale de structures diverses. Nous avons identifié un besoin de méthodologie, de repérage des indicateurs et de leurs suivis.

Un échange avec des chercheurs de l'UQAM (Université de Québec à Montréal) a permis de donner de la consistance au projet et encourage à chercher l'appui d'autres chercheurs sur le territoire pour formaliser et encadrer ce projet.

Comment faire pour que le comité de pilotage de chaque établissement fonctionne véritablement et pour que cette instance nouvelle ne soit plus considérée comme accessoire mais fondamentale dans la gestion de ces établissements ?